

Le vingt-trois Mai mil neuf cent trois, par-devant Jean Thomas Ross de Havilland, écuyer, Lieutenant-Baillif; présents: Jean Richardson Tardif, Jean De Garis, Jean Nant Brouard, Ernest Collas, Jean Allez De Garis, George Edward Kinnersly, Thomas Nicolas Le Pelley et George Herbert Le Mottée, écuyers, Jurés.

1903.

La Cour, ouïes les conclusions des Officiers du Roi, a accordé permission au Superviseur de la Chaussée de déposer des décombres au Sud du Château du Valle, pour soutenir la muraille de défense contre la mer. Et ce au dire du Comité pour la défense des Côtes.

Superviseur
autorise à
déposer
décombres
au Sud de
Château du
Valle.